

**PETIT GUIDE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES JEUNES**

**JE VOTE,
J'AGIS!**



Le Conseil départemental des Jeunes (CDJ), qu'est-ce que c'est ?

Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'apprentissage de la citoyenneté passe, entre autres, par le Conseil départemental des Jeunes. Vivre au collège, c'est déjà vivre en société. Les Conseillers départementaux jeunes représentant tous les collégiens des Pyrénées-Atlantiques et s'initient au travail collectif et à la vie publique. Le Conseil départemental des jeunes est donc un lieu de consultations des jeunes des Pyrénées-Atlantiques et les jeunes élus sont les ambassadeurs de leur génération.

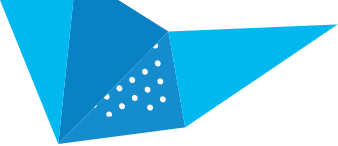
A l'image de l'assemblée des Conseillers départementaux, les conseillers départementaux jeunes sont élus par binôme paritaire soit une fille et un garçon.

Son rôle

Le Conseil départemental des Jeunes, composé de 70 collégiens élus, permet aux collégiens des Pyrénées-Atlantiques d'exercer leurs droits et devoirs de citoyens en devenant par la réalisation d'actions concrètes.

C'est un lieu de réflexion, de discussion et d'action, de découverte et d'apprentissage de la vie civique et de la démocratie locale.





Comment être candidat ?

Vous devez être en classe de 5ème dans un des 35 collèges qui ont choisi de faire partie du CDJ. Deux conseillers départementaux jeunes (une fille et un garçon) sont élus pour deux années scolaires afin de travailler avec d'autres jeunes du département.

Pour vous aider dans votre campagne électorale, un adulte référent du collège vous accompagne. Il le fera également durant tout l'exercice de ton mandat pour rendre compte régulièrement à tes camarades du travail réalisé au sein du CDJ.

Tu es motivé ? Tu as des idées ou tu souhaiterais participer à des projets ? Rien de plus simple. Il te suffit de constituer un binôme (un garçon et une fille) pour te présenter aux élections qui auront lieu dans ton collège du 7 au 18 octobre 2019. Pour cela tu devras également remplir une déclaration de candidature et faire signer une autorisation parentale (doc en mini)



**Personnes en situation
de handicap**

Personnes âgées

Protection de l'enfance

**Fonctionnement
des collèges :
cantine / bâtiment /
entretien**

**Actions transfrontalières
Langues régionales**

Ports de pêche

Littoral

Environnement

**Valorisation
de la montagne**

Agriculture

Forêts

Patrimoine



**Exprimer des idées, faire changer les
à chaque mandature, des p**



**Associations
Sport
Culture
Jeunesse**

**Numérique
Haut débit**

**Pompiers
(SDIS)**

Entretien des routes

**Mobilités douces
et covoiturage**

**choses, les élus du CDJ proposent,
projets innovants.**



Une fois élu, comment ça se passe ?

1 Dès que vous êtes élu, vous êtes invité à participer à une journée d'intégration dans la Salle des Délibérations du Parlement de Navarre à Pau, le samedi 16 novembre. Durant cette première séance plénière, le CDJ sera officiellement mis en place et sera un moment privilégié pour rencontrer et échanger avec les Conseillers départementaux adultes. A cette occasion, il sera également expliqué le fonctionnement du CDJ et le rôle de chacun. Puis, les thèmes attribués aux commissions territoriales seront exposés.

2 **De décembre 2019 à mai 2020**, des petits groupes au sein des commissions vont se réunir environ 5 fois, les mercredis, dans l'un des sites du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques suivant les besoins ou la proximité géographique pour préparer son projet. Chaque rencontre sera l'occasion de :

- **réfléchir** : s'interroger, débattre, qu'évoque pour nous cette thématique ? dans notre collège ? dans le département des Pyrénées-Atlantiques ?
- **explorer** : rencontrer et dialoguer avec les personnes « ressources » du département (des associations, des techniciens, des élus...)
- **agir** : chaque commission trouve une idée de projet et élabore un plan d'actions (que faire, avec qui, comment, où, quand ?)

3 **Juin 2020** : une séance plénière aura lieu au Parlement de Navarre et sera l'occasion, pour chaque commission, de présenter les projets retenus et de voter les plans d'actions.

4 **De septembre 2020 à mai 2021** : les commissions territoriales se réunissent environ 5 fois sur cette période pour réaliser le projet voté et le concrétiser par différentes actions.

5 En fin de mandature, en juin 2021, aura lieu la séance plénière de clôture durant laquelle chaque commission présentera la réalisation de son projet de mandat à l'ensemble des autres élus jeunes et dressera un bilan de son expérience

Toutes ces rencontres seront organisées et animées par un agent du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en lien avec les collèges membres du dispositif. Les transports et les repas seront organisés et pris en charge par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Paroles de jeunes élus

Ils ont été jeunes élus avant vous et ils vous livrent leurs impressions de leur expérience : (comme des bulles de BD).

Faire un choix parmi les verbatim suivants :

- « Essayez de vous investir un max ! »
- « Inscrivez-vous, c'est cool »
- « Faites un projet encore mieux que le nôtre ! »
- « Propose des idées, profite et reste engagé »
- « C'est une expérience unique »
- « Profitez bien, enrichissez-vous de cette nouvelle expérience »
- « Bonne chance, il faut s'accrocher... c'est quoi 2 ans dans une vie ? »
- « Engagez-vous ! Une opportunité à saisir pour mieux connaître la politique »
- « Bonne chance, j'espère que vous vous surpasserez »





Le Conseil départemental, c'est quoi ?

Le Conseil départemental est une collectivité territoriale qui s'occupe du département des Pyrénées-Atlantiques.

Il est chargé d'exercer de nombreuses missions. Elles concernent la vie quotidienne de tous les habitants du département :

La solidarité et l'aide aux familles, le développement économique, l'aménagement du territoire, le patrimoine, le tourisme, l'environnement, la culture, le sport, l'éducation, etc...

Le Conseil départemental est aussi chargé de la construction, du fonctionnement et de l'entretien des collèges.

Ce sont plus de xxxx millions d'euros ainsi consacrés chaque année à l'éducation.

Les Pyrénées-Atlantiques en chiffres :

- Nombre d'habitants : 679 354
- Superficie du département : 7 645 km²
- 20 413 + 10385 collégiens répartis dans
 - 49 collèges publics
 - 39 collèges privés

Le Conseil départemental des Jeunes a été créé en 2017.

Pour plus d'informations, auprès de qui puis-je me renseigner ?

M^{me} Maddalen LURO

*Animatrice des politiques Jeunesse
Mission Sports, Jeunesse et Vie associative*

Portable : 06 87 31 24 68

Ou le secrétariat : 05 59 11 45 73

Méls : maddalen.luro@le64.fr ou cdj64@le64.fr

Pense aussi à ton référent CDJ de ton collège.
Il pourra t'accompagner au moment des élections,
et tout au long de ton mandat.

